

Vœux 2012 de la **Société du Grand Paris**  
Discours d'**Etienne Guyot**, président du Directoire

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le ministre de la Ville, chargé du Grand Paris  
Monsieur le ministre André SANTINI, Président du Conseil de surveillance  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Préfet de région  
Monsieur le Président du Conseil régional  
Monsieur le Maire de Saint Denis  
Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'intercommunalité  
Mesdames et messieurs les Présidents, directeurs généraux, directeurs  
Mesdames et Messieurs les architectes  
Mesdames et Messieurs les journalistes,  
Chers collègues,  
Chers amis

Le Président Santini et moi-même, avec les membres du directoire Didier BENSE et Pierre-Alain JEANNENEY, vous remercions d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Dans la discipline des vœux, qui en cette fin de janvier prend des allures de marathon, il y a toujours deux figures imposées : les rétrospectives et les perspectives

Je voudrais revenir très brièvement sur le bilan très dense de la SGP en 2011.

Pour la Société du Grand Paris, l'année écoulée fut rythmée par l'établissement de cartes de tous ordres, preuve s'il en est que le Grand Paris Express est d'abord un formidable projet d'aménagement du territoire, au profit de nos concitoyens, les habitants d'aujourd'hui et de demain : il doit répondre à l'exigence du quotidien aujourd'hui mais aussi anticiper la demande de demain en influant sur l'organisation des activités, sur leur implantation ainsi que sur celle des logements.

**En 2011 le Grand Paris a progressé de carte en carte.**

Carte du tracé soumis au débat public jusqu'au 31 janvier 2011. Puis carte du protocole d'accord entre l'Etat et la Région, **dont nous fêtons aussi aujourd'hui le premier anniversaire.** Installation des 49 comités de pilotage mis en place à compter du mois de mars pour déterminer le positionnement précis des gares. Carte du réseau complémentaire structurant élaborée avec nos partenaires du STIF, et enfin, la carte du schéma d'ensemble, La carte maîtresse !

2011 c'est aussi **l'année des études préalables** qui se sont achevées en octobre-novembre et le lancement en novembre-décembre **des études préliminaires. Le calendrier initial est donc respecté à la lettre.**

En 2011 la Société du Grand Paris a aussi lancé et conduit de nombreuses études transversales, parmi lesquelles **les études de trafic**, qui vont alimenter les équipes projet pour le dimensionnement des gares et constituer les données d'entrée nécessaires aux études d'impact et aux études socio-économiques, ainsi que **les études fonctionnelles des gares.**

Il y a également les études environnementales avec l'élaboration d'un calculateur spécifiquement conçu pour établir le bilan carbone du métro du Grand Paris ; l'étude sur les possibilités d'élimination, de traitement ou de valorisation des déblais qui seront extraits lors des travaux ; l'étude d'incidences au titre de Natura 2000, partie intégrante de l'étude d'impact environnementale, lancée dès le mois de février 2011 et dont le rapport final nous a été remis il y a quelques jours.

C'est encore le lancement des **études socio-économiques**, dont les premiers éléments laissent prévoir un impact considérable du Grand Paris sur l'économie régionale. Pour entourer ses conclusions en ce domaine des meilleures expertises possibles, la Société du Grand Paris a créé un « Conseil Scientifique » réunissant dix des meilleurs économistes mondiaux sur ce sujet, dont 5 experts étrangers.

Ces études sont indispensables à la mise en œuvre du projet tant attendu, vous le savez tous. Très concrètement, leurs résultats serviront de base technique à la constitution du dossier d'enquête publique et à la préparation des phases d'avant-projet et de projet que nous allons démarrer cette année, à compter du mois de juin.

2011, c'est également le lancement de la **constitution d'un dossier de définition de la sécurité** qui couvrira l'ensemble du réseau.

2011 c'est aussi le lancement d'une **procédure d'évaluation préalable** pour comparer, sur la ligne verte entre Orly et Versailles, un contrat de partenariat et une maîtrise d'ouvrage publique. Le titulaire de ce marché sera très prochainement choisi. Les résultats de cette évaluation seront transmis en temps voulu à la Mission d'appui au partenariat public privé (MAAPP).

2011, enfin, c'est le **lancement d'une consultation visant à déterminer la charte architecturale et les lignes de design des gares**. Les candidatures viennent d'être remises : elles sont en cours d'analyse. Comme le prévoit le règlement de la consultation, après avoir retenu les candidatures les plus intéressantes (pas plus de 7) et mené avec chacune d'entre elles, une discussion en nous appuyant sur une commission consultative de haut niveau, nous choisirons l'équipe lauréate à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

**J'ai par ailleurs le plaisir avec A. SANTINI, de vous présenter aujourd'hui le 1<sup>er</sup> catalogue de référence des gares de métro du monde établi à la demande de la SGP, avec le concours de la RATP** et qui sera remis à chacun d'entre vous. Cet ouvrage inédit permet de prendre connaissance des expériences étrangères depuis plus d'un siècle et nous comptons bien évidemment nous en servir.

### **Les perspectives : la phase terrain**

Forte de tout le travail préparatoire accompli, forte des cartes établies et des études qu'elle a conduites dans des temps « records » en 2011, (dont certaines vont naturellement se poursuivre cette année), **la Société du Grand Paris va désormais passer en 2012 plus concrètement à la « phase terrain »**. Cette phase terrain, n'est pas encore la phase travaux qui va débuter fin 2013.

Le projet du Grand Paris a commencé par s'inscrire dans des textes, des discours, des lois, des accords, des conventions, des décrets, des cartes. Bientôt, **il va s'écrire sur le territoire lui-même, s'ancrer dans les communes, se graver dans le sol du Grand Paris !**

**Cet ancrage sur le territoire se concrétise en premier lieu sous la forme des tronçons sur lesquels nous allons lancer les enquêtes publiques en 2012 et 2013**

**Les enquêtes publiques.** Nous engagerons la **procédure d'enquête publique** pour le 1<sup>er</sup> tronçon, le plus avancé, à compter de l'été prochain. Il s'agit du Sud de la ligne rouge entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs-sur-Marne qui mesure 33 Km, comprend 16 gares et traverse 4 départements : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-St Denis, Seine-et-Marne. La procédure d'enquête commencera en juillet avec l'envoi du dossier d'enquête publique au préfet de région. Il appartiendra à D. CANEPA, et nous nous sommes mis d'accord, de saisir l'Autorité environnementale dès la fin du mois de juillet. L'Autorité environnementale aura alors trois mois pour se prononcer. **Pendant ce temps, à compter de septembre 2012, nous reviendrons vers les habitants, les entreprises et les associations de ce premier tronçon pour organiser en**

**liaison avec les maires, commune par commune, des réunions publiques d'information. Nous passerons alors en communication « mode projet » sur le terrain.** A l'issue de cette phase d'information et une fois l'avis de l'Autorité environnementale connu, aura lieu la phase administrative d'enquête publique, pilotée par un commissaire enquêteur, se traduisant en novembre-décembre, par l'ouverture de cahiers d'enquête dans les mairies.

La procédure d'enquête sera engagée dans la foulée entre décembre 2012 et avril 2013 pour les **tronçons restants** dont le découpage pourrait être : la ligne verte entre Orly et Versailles (celle qui dessert le plateau de Saclay), la ligne rouge entre Noisy-Champ et Le Bourget, la ligne rouge entre les Grésillons et Le Mesnil-Amelot, la ligne rouge entre Les Grésillons et Saint Cloud, la ligne bleue entre Olympiades et Orly.

Comme vous le voyez, la Société du Grand Paris se met en ordre de bataille pour lancer de façon pratiquement simultanée les procédures d'enquête des cinq tronçons suivants de façon à **ce qu'elles soient toutes réalisées avant la fin de 2013** et que les déclarations d'utilité publique puissent être obtenues dans la foulée.

Le rythme de ces enquêtes publiques sera donc très dense. **Il ne préjuge en rien de l'ordre des travaux.** Pour engager ces travaux, il nous faudra bénéficier des DUP, qui sont des décrets en Conseil d'Etat, nécessaires pour engager les expropriations lorsque nous n'aurons pas réussi à acquérir les parcelles à l'amiable.

Concernant les travaux, nous commencerons à préparer le choix de la maîtrise d'œuvre à compter d'octobre 2012. Je confirme par ailleurs que la SGP travaille aujourd'hui sur des scénarii utilisant simultanément entre 7 et 10 tunneliers sur différents tronçons. Quand on sait qu'un tunnelier permet de creuser 300 m par mois, soit environ 3 Km par an, et que nous avons 144 Km à construire avant 2025, nous devons tout mettre de notre côté !

**Les gares.** Nous allons définitivement arrêter cette année l'emplacement des gares : la partie souterraine, que l'on appelle communément la « **boite** », mais aussi, **l'émergence**, c'est-à-dire le bâtiment de la gare. Vous savez que le travail s'effectue dans les 49 comités de pilotage partenariaux, les COPILS.

14 COPIL 2 se sont déjà tenus, permettant d'arrêter l'emplacement souterrain de la gare. D'ici à la fin du mois de février, tous les COPILS 2 du tronçon Pont de Sèvres- Noisy-Champs-sur-Marne auront été réunis. C'est une phase absolument essentielle qui pourra se clore dans des délais « records » grâce à la mobilisation des partenaires : les communes, l'Etat, le STIF, les conseils généraux : je les en remercie chaleureusement.

Les COPIL 3 se réuniront dans la foulée : ils permettront de déterminer avant juin pour le tronçon Pt de Sèvres- Noisy-Champs, l'emplacement de l'émergence de la gare et d'aborder les possibilités de valorisation foncière. Bien évidemment partout où les autres COPILS 3 pourront se réunir, il en sera de même.

En octobre-novembre 2012, sur la base des études de fonctionnalité et des résultats de la mission de conseil en architecture et design, **nous lancerons les premières consultations de maîtrise d'œuvre autour des gares, sur la ligne rouge entre Pt de Sèvres et Noisy-Champs.**

**Les acquisitions foncières** : nous allons procéder aux premières acquisitions foncières. Au début du mois de février, le 1<sup>er</sup> marché d'assistance aux acquisitions foncières concernant les 1800 parcelles du tronçon Pont de Sèvres-Noisy-Champs, sera attribué. Parmi les acquisitions prioritaires, sur ce tronçon, figurent les parcelles qui permettront d'installer un site de maintenance et de remisage (SMR) à Champigny. Les marchés concernant les autres tronçons seront lancés immédiatement après.

Les premiers terrains qui vont être acquis, serviront donc à accueillir les installations nécessaires à la construction et au fonctionnement du réseau : gares, sites de maintenances, émergences nécessaires aux

conditions de sécurité du réseau, bases du chantier. Ils permettront également, lorsque ce sera possible, de porter les projets de développement et de valorisation que la Société du Grand Paris peut et entend conduire autour de ses gares : logements, services, commerces, bureaux. J'aurai l'occasion de revenir sur ce point de façon plus précise dans les semaines qui viennent.

**Les sondages** : nous allons commencer en février la campagne de sondages, pas celles à laquelle vous pensez tous en ce moment, nous n'interrogerons pas les gens, mais les sols, c'est moins versatile. Ces sondages porteront sur l'ensemble du futur réseau : les machines vont faire étape dans des centaines de sites en Ile-de-France pour faire des carottages sur tout le territoire du Grand Paris. Ces campagnes de reconnaissance géotechnique iront à des profondeurs pouvant aller jusqu'à 40 mètres !

Comme vous le voyez, le chantier est vaste !! Oui, il est vaste, mais parce qu'il est à la mesure de l'ambition de ce grand projet que les femmes et les hommes de la Société du Grand Paris qui sont ici servent avec une ardeur et un dévouement dont je veux avec vous, les remercier à nouveau. La Société du Grand Paris va continuer selon la même méthode. D'une part elle va monter en puissance en 2012, vous le savez. D'autre part, nous allons poursuivre la concrétisation de cet immense projet dans la **concertation, le pragmatisme et le partenariat**, mais aussi dans le **respect des compétences** de chacun.

**Le partenariat** est essentiel **avec les collectivités territoriales**, au premier rang desquelles les communes. La méthode originale des COPIL fait la preuve de son efficacité. **Par ailleurs nous allons très prochainement réunir le comité stratégique : le Pt SANTINI aura l'occasion d'y revenir s'il le veut bien.**

**Partenariat avec le STIF** : je rappelle que nous avons déjà négocié deux conventions concernant les études relatives à la prolongation de la ligne 14, à la ligne orange, ainsi qu'une convention globale de fonctionnement. Nous sommes bien sûr très attentifs aux avis du STIF en sa qualité d'autorité organisatrice et souhaitons amplifier le travail collaboratif.

**Partenariat avec les opérateurs de transports** : RATP, SNCF, RFF. Nous négocions actuellement avec la RATP, qui, en vertu de la Loi Grand Paris, sera gestionnaire de l'infrastructure de la SGP, une convention globale de fonctionnement. Nous nous apprêtons par ailleurs à signer avec la RATP une commande groupée de matériels roulants pour la prolongation de la ligne 14.

**Partenariat avec l'Etat** : la SGP participe activement comme la loi lui a demandé, aux travaux d'élaboration des contrats de développement territorial (CDT), sous le pilotage du préfet de région. C'est ainsi que la SGP a diligenté pour le compte de l'Etat, dans le cadre de la préparation des CDT, les études relatives à l'état initial de l'environnement des territoires concernés.

**Le pragmatisme** : la SGP est très présente auprès des élus sur le terrain, hors COPIL. A tous les niveaux de la société, nous avons recours aux visites sur place et je remercie le Pt SANTINI qui m'accompagne dans ces déplacements. C'est ainsi que nous tiendrons en février et mars plusieurs **réunions d'information en direction des entreprises** pour les informer du projet et de son avancement.

**Le respect des compétences de chacun.** Prête à travailler avec ses partenaires, la SGP fait la preuve de son efficacité et de sa valeur ajoutée à vos côtés. Le chemin qu'elle a parcouru en si peu de temps est **très important** : il est essentiel que le projet se poursuive au même rythme, dans le cadre du même consensus, avec la même confiance de nos partenaires et dans le même souci d'information. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons lancé une Newsletter mensuel (le N°2 va paraître). C'est une obligation de résultat que nous avons tous à l'égard de nos concitoyens. La SGP exercera sa responsabilité de maître d'ouvrage du nouveau réseau de métro dans le cadre des financements dont elle dispose et selon le calendrier donné.

Voilà Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, les points que je souhaitais développer devant vous. **La mission est exaltante, la tâche est immense, la responsabilité considérable et votre confiance nous honore.**

Je voudrais remercier Monsieur le Ministre LEROY de sa confiance, de son attention et de son soutien : c'est très agréable et très motivant de travailler avec vous cher M. le Ministre. Je salue également votre directeur de cabinet J. FILY et les membres de votre cabinet avec lesquels nous collaborons de façon très étroite et en toute amitié. Je remercie également le Pt SANTINI qui s'implique beaucoup et qui est toujours de très bon conseil. Vous avez devant vous une équipe motivée et déterminée.

Je vous souhaite une excellente année 2012, remplie de transports !